AR PREFECTURE
016-200054047-20190520-2019_05_20_08-DE
Reçu le 24/05/2019

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE

COMMUNE DE CONFOLENS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

>>

DEPARTEMENT
DE LA CHARENTE

COMMUNE DE
CONFOLENS

Effectif légal du Conseil Municipal : 27
Nombre de conseillers en exercice : 27
Présents : 18
Excusés-Absents : 09
Délégations : 05

Date de Convocation:
9 mai 2019

Date d'affichage :
9 mai 2019

Le 20 mai deux mil dix-neuf à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Ville de CONFOLENS s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sur convocation en date du 9 mai 2019, sous la présidence de **M. Jean-Noël DUPRE, Maire**.

Etaient présents :
M. BOUTY Philippe, Mme COURSAGET Mireille, Mme VILLEDARY Véronique, M. GUINOT Jean François, Mme LAMANT Marie-Line, M. BOOB Frédéric, Adjoints,

M. PAULET Didier, M. PONTCHARRAUD Michel, Mme BARRY Marie-Christine, M. DESBORDES Pierre, Mme DEVAINE Colette, Mme DUMASDELAGE Chantal ; Mme FLEURIAU Valérie, M. GANTHEIL Robert, Mme LAFONT Cindy, M. LASCAUX Laurent, M. POINTIER Emeric, Conseillers Municipaux,

Excusé(e)s / Absent(e)s: M. GERMANEAU Gilbert, M. GAULTIER Emmanuel, M. VIGNAUD Jean-Michel, , M. DEMONT Jean-Michel, M. GOWLAND James, MASDOUMIER Pascal, Mme NGOMBET BITOO Madeleine, Mme VICTOR Nathalie, Mme VIGNAUD Christine

Délégations : M. GERMANEAU Gilbert à M. PAULET Didier, M. GAULTIER Emmanuel à M. PONTCHARRAUD Michel, M. DEMONT Jean-Michel à M. Jean-Noël DUPRE, Mme VICTOR Nathalie à Mme COURSAGET Mireille, Mme VIGNAUD Christine à M. DESBORDES Pierre

Secrétaire de séance : Mme LAFONT Cindy

2019/05/20
N°08

8 - Personnel communal. Convention de participation financière du poste de la Maison de Service au Public

M. Le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'une délibération en date du 6 décembre 2012 concernant la mise en place d'une convention de participation financière pour le poste de la Maison de Service au Public avait été signée entre la Commune de Confolens et la Communauté de communes du Confolentais.

M. Le Maire souhaite qu'une convention soit réitérée entre la commune et la communauté de communes de Charente Limousine.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- Autorise Monsieur Le Maire à signer cette convention de participation.

Pour Extrait Conforme
En Mairie, le 22 mai 2019

Jean-Noël DUPRÉ
Maire de Confolens